

Conseil de du 20^e arrondissement du 20 septembre 2023

**Vœu relatif au soutien de la Ville de Paris et de l'État aux associations
d'aide alimentaire**

**déposé par les élu-e-s du Groupe communiste et citoyen cosigné par les élus des groupes Paris
en Commun socialistes écologistes et républicains, les élus du groupe Génération.s et les élus
Écologistes de Paris 20**

Considérant l'inflation en augmentation à 5,8% sur un an au mois de juillet 2023 ;

Considérant les nombreux produits de première nécessité concernés par un phénomène de "shrinkflation", procédé qui consiste pour les industriels à réduire la quantité vendue dans un emballage sans pour autant réduire le prix ;

Considérant que 18% des Français vivent aujourd'hui à découvert en permanence ;

Considérant que, dans le 20^e arrondissement, plus d'un ménage sur cinq et une famille monoparentale sur quatre vivent sous le seuil de pauvreté et que ces proportions sont bien plus élevées dans certains quartiers ;

Considérant, selon une étude réalisée par l'institut IPSOS pour le Secours Populaire, que 58% des Français considèrent qu'ils vivent ou qu'ils sont sur le point de vivre une situation de pauvreté ;

Considérant que, selon cette même étude, 43% des Français ont des difficultés financières ne permettant pas de consommer des légumes et fruits frais tous les jours et que 32% des Français ne mangent plus 3 repas par jour ;

Considérant la baisse des dons liée à l'inflation et l'augmentation des besoins d'aide alimentaire constatée notamment par les associations du 20^e arrondissement ;

Considérant les appels à l'aide des Restos du Cœur, de la Croix Rouge et du Secours Populaire ces dernières semaines, estimant chacun à plusieurs millions les fonds nécessaires pour faire face à cette inflation et poursuivre leurs actions ;

Considérons les dons effectués ou annoncés par les groupes LVMH, Crédit Mutuel, Altice, Total aux différentes associations en difficultés ;

Considérant que, si ces dons sont une bonne nouvelle pour ces associations, ils ne constituent en rien des financements pérennes ;

Considérant que la puissance publique, dont l'État et les collectivités, est et doit rester la principale actrice de la solidarité nationale ;

Considérant que l'équivalent de plus de 7 millions de repas sont distribués chaque année à Paris par plusieurs dizaine d'associations ;

Considérant le fort engagement de la Ville de Paris aux côtés de l'ensemble de ces associations ;

Considérant également l'engagement de la mairie du 20^e et de la Caisse des écoles du 20^e qui ont mis en place des petits déjeuners dans certaines écoles, à la demande des équipes éducatives constatant que le repas du midi à la cantine était le seul de la journée pour un nombre trop important d'enfants ;

Sur proposition des élu-e-s de la majorité le Conseil d'arrondissement émet le vœu que :

- **les subventions, prioritairement nationales, allouées aux associations d'aide alimentaire et notamment aux Restos du Cœur, à la Croix Rouge et au Secours Populaire mais aussi aux petites associations locales soient augmentées de façon conséquente ;**
- **la Ville de Paris interpelle l'État afin de mettre en place une taxation sur les profits des industriels du secteur agroalimentaire.**